

**Émergence et développement des  
deux partis écologistes belges: Ecolo et Agalev**

Benoît RIHOUX

Université Catholique de Louvain

Working Paper n.77  
Barcelona 1993

## **INTRODUCTION: DEUX PARTIS DANS UN PAYS BICOMMUNAUTAIRE**

A première vue, il pourrait sembler surprenant qu'un pays aussi petit que la Belgique compte deux partis politiques "écologistes" distincts. Ces deux partis ne résultent pourtant pas d'une scission: chacun a son histoire propre.

La présence de ces deux partis est aisément compréhensible si l'on considère que, depuis les années 70, la Belgique comporte deux systèmes partisans: néerlandophone (Flandre) et francophone (Wallonie), la région bruxelloise étant mixte (1).

Les trois grands partis "traditionnels", présents depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, se sont scindés durant les années 70 en une aile francophone et une aile néerlandophone. Depuis lors, la Belgique compte non moins de six partis dits "traditionnels" ou "de gouvernement": sociaux-chrétiens (CVP et PSC), socialistes (SP et PS) et libéraux (PVV et PRL) (2). Durant les années 60 se sont développés des partis régionalistes ou "communautaires": VU en Flandre, FDF à Bruxelles et RW en Wallonie. Ces partis ont obtenu des résultats électoraux non négligeables durant les années 70, mais sont en net recul depuis lors (3).

Le système politique belge est donc fragmenté, en particulier en fonction du clivage communautaire (Nord-Sud), mais aussi en fonction du clivage socio-économique et du clivage religieux. La Belgique est, par ailleurs, un pays "pillarisé": chacune des trois grandes "familles" de partis politiques représente les intérêts d'organisations sociales spécifiques (syndicats, mutuelles, organisations patronales, culturelles, services divers). Ces trois "piliers" ("zuilen", "mondes sociologiques") structurent encore fortement la société belge actuelle (4).

C'est dans ce contexte que sont apparus les partis écologistes, au début des années 80: Ecolo (francophone) et Agalev (néerlandophone), au terme d'un processus initié durant les années 70.

L'analyse sera menée selon quatre axes successifs, permettant de mieux identifier les partis écologistes belges.

La première section sera consacrée à l'émergence de ces deux partis. La seconde partie de l'analyse sera consacrée à un aperçu de la trajectoire électorale d'Ecolo et Agalev. Dans un troisième temps, les principaux traits du développement structurel des deux partis seront mis en évidence. Enfin, la quatrième section sera consacrée à la position de ces deux partis, en situation d'interaction dans le système politico-institutionnel belge.

# **I. HISTORIQUE: L'ENTRÉE EN POLITIQUE DES ÉCOLOGISTES**

## **1. La genèse d'Ecolo**

Dans la partie francophone de la Belgique, le processus qui a abouti à la fondation d'Ecolo (mars 1980) a débuté dès 1971. Trois étapes de développement peuvent être dégagées (5). (Tableau 1).

La première couvre la période 1971-1977. Dès 1971, des écologistes wallons se positionnent sur le terrain politique, avec la création de "Démocratie Nouvelle" (DN) à Namur. Ce mouvement, qui défend des thèses écologistes et fédéralistes, est issu de la scission d'une section locale du RW. Lors des élections législatives de 1974, DN présente une liste dans l'arrondissement de Namur. Aux élections communales de 1976, DN participe à un cartel dénommé "Combat pour l'Ecologie et l'Autogestion". Enfin, DN s'associe avec d'autres mouvements écologistes ou apparentés, pour présenter une liste "Wallonie-Ecologie" dans huit arrondissements lors des élections législatives de 1977. Les résultats électoraux restent confidentiels.

La deuxième étape correspond à la structuration progressive du mouvement "Wallonie-Ecologie" (WE), de 1977 à 1979. En janvier 1978, WE se reconstitue en tant qu'organisation permanente. Lors des élections législatives de 1978, WE présente des listes dans six arrondissements, enregistrant des résultats en progression (3,7% dans l'arrondissement de Namur) par rapport à ceux de 1977. Dans le même temps, suite à une scission de la section belge des Amis de la Terre, une tendance "libertaire" (minoritaire) présente une liste autonome "Ecopol") à Bruxelles.

Enfin, la troisième étape aboutit à la fondation du parti Ecolo. Lors des élections européennes de juin 1979, WE ainsi que le groupe majoritaire des Amis de la Terre présentent une liste intitulée "Europe-Ecologie". Le résultat constitue une véritable percée: 5, 1 %, soit le meilleur score européen (plus de 10 % dans la région namuroise). Ce succès a certainement joué un rôle de catalyseur dans la fondation du parti Ecolo, qui survient lors de deux assemblées successives, les 8 et 23 mars 1980 (6)

## **2. La genèse d'Agalev**

Le processus d'émergence du parti écologiste flamand est sans aucun doute plus linéaire que celui d'Ecolo. Quatre étapes peuvent être distinguées (7). (Tableau 2).

Les années 1970 à 1974 correspondent à la structuration progressive du

mouvement "Anders Gaan Leven" (AGL) ("Vivre Autrement"). Ce mouvement, d'inspiration religieuse, est initié en 1970 par un prêtre et enseignant jésuite, dans la banlieue d'Anvers. Il est centré sur la mise en oeuvre de trois principes de vie: "solidarité, sobriété et silence". A partir de 1973, le mouvement AGL met sur pied des "groupes d'action" ("aktiegroepen") qui participent à de nombreuses manifestations au sujet de problèmes environnementaux; en 1974, des groupes de réflexion ("Dagelijkse Doeningen") voient le jour.

Les années 1974-1976 sont celles de l'expérience des "listes vertes" ("groene lijsten"). Lors des élections législatives de 1974, AGL décide de ne pas se présenter en tant que tel, mais d'apporter son soutien à des "listes vertes". Celles-ci réunissent des candidats de différents partis traditionnels, qui s'engagent à relayer certaines revendications d'AGL. L'expérience est reconduite en 1976, à l'occasion des élections communales. Néanmoins, l'expérience n'est guère concluante, ces candidats ne disposant pas de suffisamment de liberté d'action au sein de leurs partis respectifs.

De 1977 à 1979, AGL présente des listes sous le sigle "Agalev" (contraction de Ander GAAn LEVen). Lors des élections législatives de 1977 et 1978, seul l'arrondissement d'Anvers est couvert, et les résultats restent confidentiels. En 1978, une commission à caractère spécifiquement politique ("Werkgroep Agalev") est instaurée. Lors des élections européennes de 1979, la liste Agalev obtient 2,3%. De nombreux militants de divers "nouveaux mouvements sociaux" -dont certains ont un passé politique- rejoignent le mouvement AGL à cette époque.

Les années 1980-1982 aboutissent à la création du parti Agalev. Dès 1980, des débats se produisent au sein d'AGL, entre partisans et opposants de la création d'un parti politique; ceci se traduit par une plus grande autonomie du "Wergroep" AGL. Lors du scrutin législatif de novembre 1981, la liste Agalev réalise un score supérieur à 4% et -surtout- obtient trois sièges au Parlement et sept sièges de conseillers provinciaux. Cet état de fait s'est traduit par une accélération du processus de structuration d'un parti politique distinct du mouvement AGL. Au terme d'intenses débats internes, le parti Agalev est fondé les 27 et 28 mars 1982.

Au-delà des spécificités, l'on note deux traits communs dans la genèse des partis Ecolo et Agalev. D'une part, l'entrée en politique s'est opérée progressivement, à travers un processus de structuration dont l'étape intermédiaire s'est traduite par la création de structures électorales temporaires. D'autre part, les élections européennes de 1979 ont joué un rôle de catalyseur dans la fondation des partis écologistes (plus directement pour Ecolo). Ce scrutin a permis aux écologistes, pour la première fois et à un coût minimal, de présenter une liste sur l'ensemble du territoire. Ils ont, ainsi, pu bénéficier d'une plus large audience (électorale et médiatique) et pris conscience de leur potentiel électoral.

## II. TRAJECTOIRE ÉLECTORALE

Depuis leur fondation, les partis Ecolo et Agalev ont pris part à toutes les consultations électorales: quatre scrutins législatifs et provinciaux (1981, 1985, 1987 et 1991), deux scrutins européens (1984 et 1989) et deux scrutins communaux (1982 et 1988), soit un total de huit élections (8). A cela, il faut ajouter l'élection du Conseil Régional de Bruxelles (en 1989) et l'élection du Conseil de la Communauté Germanophone (en 1990; uniquement pour Ecolo) (9). Les principaux résultats sont repris dans le Tableau 3.

Ces résultats appellent trois observations générales. Premièrement, l'on note que les résultats des élections européennes sont systématiquement plus élevés que ceux des élections législatives ou communales, tant pour Ecolo que pour Agalev. Ceci est particulièrement clair pour Ecolo en 1989, lorsque ce parti a approché les scores moyens du PSC et du PRL (le PS restant nettement supérieur).

Deux éléments d'explication (parmi d'autres) peuvent être apportés. D'une part, le coût organisationnel est minimal lors de ce scrutin, dans la mesure où une seule liste doit être présentée pour l'ensemble du corps électoral, francophone ou néerlandophone. Ceci constitue un avantage relatif -c'est-à-dire par rapport aux autres élections- pour des petits partis tels Ecolo et Agalev. Ensuite, l'on peut supposer que l'électeur est moins tenté de "voter utile" (pour les grands partis) lors du scrutin européen, dans la mesure où l'importance politique de l'organe à élire -le Parlement européen- lui semble moins grande que celle du Parlement national ou du Conseil communal (10). Dans ces conditions, l'électeur peut plus aisément traduire sa sympathie vis-à-vis des écologistes par un vote qui est perçu comme "sans risques". Ce même type d'analyse pourrait être appliqué aux résultats des écologistes à la Chambre, au Sénat et au Conseil provincial: en règle générale, les résultats d'Ecolo et d'Agalev sont plus élevés à la province, puis au Sénat, et enfin à la Chambre (11).

Ensuite, l'on remarque que les résultats d'Ecolo et d'Agalev lors des élections législatives (Chambre) n'ont que faiblement progressé de 1981 à 1991, à l'exception notable de la "percée" d'Ecolo en 1991.

La faible progression peut être expliquée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'on note que le niveau initial des résultats (en 1981) est relativement élevé. Par ailleurs, il faut insister sur le fait que l'implantation locale des partis écologistes n'a pas été très dynamique; elle est loin d'être complète à ce jour. Un indicateur peut être trouvé dans le nombre de listes présentées lors des élections communales de 1982 et 1988: respectivement 89 et 100 pour Ecolo, 64 et 138 pour Agalev (12).

L'implantation locale d'Agalev a donc été plus dynamique que celle d'Ecolo; ceci est probablement lié à l'évolution moins stagnante des résultats d'Agalev de 1981 à 1987, par rapport aux résultats d'Ecolo (13).

La stagnation est en effet particulièrement claire pour Ecolo, de 1981 à 1987. Un facteur d'explication doit certainement être recherché dans les conflits internes à ce parti. Un conflit majeur a en effet secoué le parti Ecolo en 1985-1986, mettant aux prises des "radicaux" et des "réformistes". Ce débat était latent depuis la fondation d'Ecolo en 1980 (et même depuis 1977). Suite à ce conflit, plus d'un cinquième des membres Ecolo quittent le parti (plus d'un tiers à Bruxelles), dont un parlementaire et fondateur d'Ecolo. Les épisodes de ce long conflit ont été largement relayés par les médias, ce qui a très certainement terni l'image du parti Ecolo (14).

En outre, tant Agalev qu'Ecolo ont pâti de la présence des socialistes (SP et PS) dans l'opposition jusqu'en 1987, certaines portions de l'électorat reportant leurs voix sur les socialistes afin de voter contre la coalition de centre-droite (sociaux-chrétiens et libéraux).

La troisième observation concerne la "percée" d'Ecolo lors des élections législatives de 1991, percée qui contraste fortement avec la stagnation des résultats d'Agalev. Comment rendre compte d'une si forte divergence? Il convient de rappeler une donnée fondamentale: la Belgique présente deux systèmes partisans distincts. Or, les tendances du scrutin de 1991 ont été très différentes au Nord et au Sud du pays.

En Flandre, le CVP (parti le plus puissant) a atteint son minimum historique, descendant sous la barre des 30%, tandis que le SP recule lui aussi fortement (4,8%). Par ailleurs, le parti d'extrême-droite nationaliste "Vlaams Blok" a réalisé une percée spectaculaire, dépassant les 10%, et dépassant donc le parti VU ainsi qu'Agalev. A cela, il faut ajouter que le parti anarcholibertaire "Rossem", créé de toutes pièces avant les élections, a dépassé les 5 %. Le paysage politique flamand a donc été bouleversé par les élections de 1991 (15). En Wallonie, au contraire, (et à Bruxelles, dans une moindre mesure), seul le parti Ecolo a fortement progressé par rapport à 1987; le PS et le PRL sont en recul, tandis que le PSC se maintient. Les résultats de l'extrême-droite sont restés -dans l'ensemble- assez modestes, et aucun phénomène du type "Rossem" ne s'est présenté dans le Sud du pays.

Dans ces conditions, l'on peut formuler l'hypothèse suivante: contrairement à Ecolo, Agalev aurait été privé en 1991 d'une large partie de son électorat potentiel par d'autres partis "non-traditionnels", et plus précisément de la portion de son électorat dont le vote exprime plus un rejet vis-à-vis du système politique en général qu'une véritable préférence écologiste. De fait, selon une simulation, les plus forts transferts de voix de 1987 à 1991 se sont produits d'Agalev vers la liste "Rossem".

En outre, Agalev ne gagne que peu d'électeurs en provenance du SP, tandis qu'Ecolo gagne plus, de 80.000 électeurs en provenance du PS. Enfin, l'on estime qu'environ 30% des nouveaux électeurs wallons ont voté Ecolo en 1991, et seulement 10% pour Agalev en Flandre (16). Une confirmation supplémentaire provient du fait qu'Ecolo a moins progressé dans certains cantons urbains (bruxellois et liégeois, surtout), c'est-à-dire précisément dans les zones où des listes "anti-système" concurrentes ont obtenu leurs meilleurs résultats (17).

D'autres remarques doivent être formulées au sujet des résultats électoraux d'Ecolo et Agalev. Il convient tout d'abord de mettre l'accent sur le fait que l'électorat écologiste est en général moins "fidèle", plus volatil que celui des grands partis. Ainsi, par exemple, la proportion d'électeurs Agalev et Ecolo stables de 1987 à 1991 est de l'ordre de 55 % et 70 %, ce qui est plus faible que la plupart des autres partis (18). En d'autres termes, cela signifie qu'environ 45 % des électeurs Agalev de 1987 (et 30 % des électeurs Ecolo de 1987) ont modifié leur comportement électoral en 1991. Cela implique aussi que la relative stagnation des résultats Ecolo et Agalev jusqu'en 1987 est probablement liée -en partie- à un "turnover" important de leur électorat.

Par ailleurs, en termes de géographie électorale, l'on observe qu'Ecolo et Agalev obtiennent généralement leurs résultats les plus élevés dans les zones urbaines et périurbaines (19). Des exceptions notables apparaissent néanmoins: en témoignent par exemple les scores élevés d'Ecolo au Sud de la province du Luxembourg et dans les cantons germanophones. Il n'empêche que les principales zones de force continue des écologistes se situent dans (et autour) des centres urbains qui coïncident avec des "pôles historiques" du développement des partis écologistes: Namur, Liège, Bruxelles et le Brabant wallon pour Ecolo; Anvers, Gand et Leuven pour Agalev. A l'inverse, Ecolo et Agalev obtiennent généralement des résultats plus faibles dans leurs zones de plus faible implantation locale, qui correspondent souvent aux zones les plus rurales: le Sud de la Wallonie, pour Ecolo, et la province de Limbourg pour Agalev (20).

L'évolution des résultats électoraux d'Ecolo et d'Agalev n'est donc pas linéaire; elle est néanmoins marquée par une relative stabilité (21). Il est à noter que ni Ecolo ni Agalev n'ont connu -jusqu'à présent- de véritable "défaite" électorale, c'est-à-dire un recul par rapport à un résultat obtenu précédemment lors d'une élection du même type.

### **III. DÉVELOPPEMENT STRUCTUREL**

Un parti politique, quel qu'il soit, n'existe pas qu'à travers ses résultats électoraux. Les partis Ecolo et Agalev constituent aussi des organisations

structurées d'une manière bien précise. Ce sont ces structures et modalités de fonctionnement qui seront analysées dans la présente section.

La structure organisationnelle des partis Ecolo et Agalev est similaire. Elle comporte trois principaux niveaux: "national" ou "fédéral" (région ou communauté), "régional" (arrondissement(s) administratif(s)) et "local" (commune). Les principaux organes sont repris dans le Tableau 4 (22).

Les partis Ecolo et Agalev se distinguent des autres partis belges par un ensemble de traits structurels originaux (23). A cet égard, l'on peut dégager huit caractéristiques majeures:

- Les échelons régionaux et locaux conservent une large part d'autonomie programmatique, statutaire et financière. Cette autonomie n'est limitée que par le respect des dispositions des statuts nationaux.

- L'assemblée générale est directe: y ont droit de vote tous les membres en ordre de cotisation. En outre, cet organe est souverain.

- Le pouvoir est assumé de manière collégiale. Ainsi, le "secrétariat fédéral" d'Ecolo compte cinq porte-parole, tandis que le "uitvoerend komitee" d'Agalev est composé de trois porte-parole. Ni Ecolo ni Agalev n'ont donc de "Président".

- Les membres en règle de cotisation ont droit d'accès à toutes les réunions des organes, à quelque niveau que ce soit (y compris le "bureau exécutif" national).

- Un référendum interne peut être mené, à l'initiative -entre autres- des adhérents.

- Les possibilités de reconduction des mandats internes et externes (électifs) sont limitées. Au niveau national, aussi bien chez Ecolo que chez Agalev, les statuts interdisent de remplir plus de deux mandats consécutifs du même type (24).

- Des règles très strictes d'interdiction de cumul sont respectées. Chez Ecolo comme chez Agalev, tout cumul de mandats supra-locaux (internes et/ou externes) est formellement prohibé.

- Les rétributions financières des élus provinciaux, nationaux et européens sont plafonnées: une part non négligeable des indemnités parlementaires est ristournée au parti (souvent plus de 50%).

Ces dispositions structurelles sont la traduction d'une intention initiale des fondateurs des partis écologistes: tendre vers la démocratie interne ("démocratie de base" ou "Basisdemokratie"), à travers la poursuite de quatre objectifs: prise de décision aussi proche que possible de la "base"; pouvoir politique personnel limité; exercice collégial du pouvoir; contrôle des mandataires par la base. Il s'agit, en définitive, d'une tentative de mode d'organisation partisane qui s'éloigne autant que possible de l'organisation verticale, hiérarchisée et oligarchisée incarnée -aux yeux des écologistes- par les partis politiques dits "traditionnels". Notons que ce projet écologiste valorise une image du politicien "amateur".



Néanmoins, ce modèle de "démocratie de base" se heurte à de nombreuses difficultés d'ordre pratique, aussi bien chez Agalev que chez Ecolo (25). Parmi les nombreuses évolutions peu compatibles avec l'idéal-type de la "Basisdemokratie", l'on peut noter la professionnalisation croissante des mandataires internes et externes, la "mobilité horizontale" des dirigeants au sommet du parti (qui s'accompagne d'une certaine permanence du leadership), la prédominance des groupes parlementaires sur l'appareil du parti et sur la "base" (en termes de ressources), le manque de communication entre les différents échelons du parti, ou encore le manque de participation effective des membres au niveau supra-local. Il est indubitable que le processus de professionnalisation s'est accompagné d'un processus d'oligarchisation de facto, tant chez Agalev que chez Ecolo (26).

Pour toutes ces raisons (et d'autres encore), les partis Ecolo et Agalev se situent aujourd'hui en situation intermédiaire: entre l'idéal valorisé (dont ils s'éloignent) et un mode d'organisation "traditionnel" que les écologistes ne souhaitent pas épouser mais vers lequel ils semblent tendre irrésistiblement (27).

En ce qui concerne la croissance de l'"appareil" du parti, Ecolo et Agalev ont connu une évolution considérable depuis leur fondation. Ainsi, par exemple, Ecolo et Agalev comptaient respectivement 31 et 38 membres de personnel rémunérés à temps plein en 1990, sans compter les parlementaires (28). En 1983 encore, le "staff" se limitait à quelques professionnels du groupe parlementaire, de nombreuses tâches étant assurées par des bénévoles. A partir de 1992, suite à la percée électorale des législatives de 1991, la taille du staff professionnel d'Ecolo a fortement augmenté.

La dimension du budget d'Ecolo et d'Agalev a elle aussi connu une évolution certaine: respectivement 6,7 et 4,6 millions de FB de recettes en 1983, qui semblent bien modestes face aux 42,5 et 50,4 millions de FB de 1990. Les dépenses électorales sont elles aussi en forte augmentation de 1981 à 1991, mais restent minimales comparées à celles des autres partis (quelques millions de FB). Contrairement aux autres partis, le pourcentage de recettes internes est extrêmement faible (moins de 5%). Cela signifie que les partis écologistes dépendent quasi-exclusivement des ressources financières liées à leurs résultats électoraux (et au nombre d'élus). Suite à la percée électorale d'Ecolo en 1991, le budget annuel de ce parti dépasse aujourd'hui les 100 millions de FB.

Néanmoins, le nombre de membres cotisants d'Ecolo et d'Agalev a peu progressé depuis les premières années de vie de ces partis; ce chiffre est resté assez faible, ainsi que l'indique le Tableau 5.

Aussi bien Ecolo qu'Agalev éprouvent donc des difficultés à élargir leur "base" de membres cotisants (29). En outre, l'on observe une forte rotation des effectifs

("turnover"): au-delà d'un noyau relativement stable de militants, une proportion non négligeable des membres rejoint le parti de manière temporaire, puis s'en distancie (pour éventuellement le rejoindre à nouveau par la suite). Ainsi, par exemple, environ 75% des membres cotisants d'Ecolo en 1983 n'étaient plus membres cotisants en 1985 (30). Chez Ecolo, toujours, environ 3500 individus ont été membres cotisants du parti de 1984 à 1991... or, le nombre de cotisants lors d'une année donnée n'a jamais été supérieur à 1500 (31). Le problème est donc celui de la fidélisation de membres cotisants.

Ce taux de rotation est difficilement chiffrable, dans la mesure où la notion de "membre cotisant" n'est pas nécessairement la plus pertinente dans le cas des partis écologistes. En effet, une proportion non négligeable de membres "sympathisants" sont actifs au sein du parti -surtout au niveau local-, sans pour autant acquitter une cotisation enregistrée dans le fichier national (32). Le nombre de sympathisants ("réguliers" ou plus occasionnels) est lui aussi difficilement chiffrable; il dépasse certainement le nombre de membres en ordre de cotisation.

La variation du nombre des membres cotisants peut être mise en rapport avec le "rythme électoral", avec un rôle important joué par les élections communales: les années 1982 et 1988 correspondent (surtout pour Agalev, et pour Ecolo avec un certain retard en 1989) à une augmentation du nombre de membres. Ceci est sans aucun doute lié à la création de groupes locaux et à une plus forte mobilisation locale, qui se traduit en particulier par une augmentation du nombre de membres cotisants dans de nombreux groupes locaux (33). Il y aurait donc un "cycle de mobilisation locale", qui devrait à nouveau être observable dès 1993, dans la perspective des élections communales de 1994. Les périodes favorables de ce cycle correspondent à un solde positif du "turnover" tandis que, dans les périodes plus défavorables, le solde redevient négatif (34).

Il n'en reste pas moins que le "noyau militant" stable est fort réduit: tout au plus quelques centaines de membres sont régulièrement actifs au sein du parti, tant au niveau local que "national" et intermédiaire. Tant pour Agalev que pour Ecolo, le nombre de participants aux assemblées générales oscille entre 150 et 300, selon l'importance de l'enjeu (thématique, préélectoral ou statutaire).

Enfin, l'implantation locale d'Ecolo et d'Agalev a certes progressé depuis leurs premières années, mais elle est loin d'être complète. Les Cartes 1 et 2 permettent d'en juger.

En 1990, Agalev comptait 146 groupes locaux en Flandre (sur 318 communes), et Ecolo comptait 120 groupes locaux en Wallonie et à Bruxelles (sur 281 communes). L'implantation locale d'Agalev a été plus dynamique que celle d'Ecolo: en 1985, Agalev ne comptait que 58 groupes locaux, tandis qu'Ecolo

comptait déjà environ 90 groupes locaux (35). D'après les données dont nous disposons actuellement, il semble que l'implantation locale tend à augmenter depuis 1992, dans la perspective des élections communales de 1994.

Tant pour Ecolo que pour Agalev, l'on observe que la totalité des centres urbains ainsi que leur périphérie sont "couverts" par les groupes locaux: Gand, Courtrai, Malines, Leuven et Anvers en Flandre; Tournai, Mons, Charleroi, Namur, le Brabant wallon et Liège en Wallonie, ainsi que Bruxelles. Les communes non couvertes sont à large dominante rurale: Flandre occidentale et Limbourg pour Agalev, portion Sud des provinces de Namur, Liège et Luxembourg pour Ecolo.

Il apparaît, en définitive, que le degré de développement structurel des partis Ecolo et Agalev n'a pas encore atteint l'ampleur de leurs résultats électoraux. Ceci constitue, incontestablement, un élément de fragilité.

#### **IV. LA POSITION DES PARTIS ÉCOLOGISTES DANS LE SYSTÈME POLITICO-INSTITUTIONNEL BELGE**

Quatre axes d'analyse seront explorés: la présence d'élus écologistes, la participation au pouvoir, les activités au sein des assemblées et la question plus générale du "pouvoir" dont disposent réellement les partis Ecolo et Agalev en Belgique.

Le Tableau 6 rassemble les données chiffrées relatives aux sièges obtenus par Ecolo et Agalev lors des élections législatives (Chambre et Sénat), provinciales, européennes et communales (36).

Dès 1984, tant Ecolo qu'Agalev disposent d'élus à tous les échelons, du niveau communal au niveau européen. Ceci les place, avec les "Grünen" allemands, parmi les partis écologistes dont "l'entrée dans les institutions" a été la plus complète et la plus précoce. D'une manière générale, la présence des écologistes belges dans les assemblées élues s'est consolidée depuis 1984. Plus récemment, Ecolo a fortement renforcé sa représentation au parlement national (37). Au niveau communal, les écologistes ont aussi consolidé leur représentation, mais elle reste modeste (38).

En ce qui concerne la participation au pouvoir, ni Ecolo ni Agalev n'ont formellement participé; jusqu'à présent, à une coalition au niveau provincial, communautaire, régional ou national (39).

Ecolo a néanmoins été approché à trois reprises -sans succès- en 1985-86, 1987-88 et 1991-92; Agalev a lui aussi négocié en compagnie d'Ecolo, en 1991-92.

En 1985, suite aux élections législatives, la coalition PRL-PSC détenait seulement 52 des 103 sièges au Conseil de la Communauté Française. Ces deux partis ont donc approché Ecolo au début de l'année 1986, en vue de conclure un accord d'"opposition constructive" en vertu duquel Ecolo assurerait un quorum de présence au Conseil en échange d'une attitude conciliante de la majorité au sujet de certains dossiers défendus par les écologistes. Le secrétariat fédéral d'Ecolo accepta de négocier sur cette base, mais cela suscita de violent débats au sein d'Ecolo. Ces débats ont débouché sur la plus grave crise interne du parti Ecolo. En mai 1986, l'assemblée générale d'Ecolo sanctionne le secrétariat fédéral pour non-consultation de la "base"; les négociations sont abandonnées.

Deux années Plus tard, suite aux élections législatives de 1987, le PS tente de négocier avec Ecolo au niveau régional; mais, en réalité, Ecolo a été manoeuvré par le PS afin d'appâter le PSC. Ecolo quitte donc la table de négociations début 1988, tandis que socialistes et sociaux-chrétiens parviennent à former une coalition aux niveaux régional, communautaire et national. (avec la VU au niveau national), au terme d'une longue crise gouvernementale.

Enfin, suite aux élections législatives du 24 novembre 1991, le premier formateur (libéral flamand) tente de négocier avec Ecolo et Agalev, en vue de former une coalition libérale-socialiste-écologiste au niveau national. Ces négociations échouent, et l'on aboutit en fin de compte à une coalition "classique" réunissant socialistes (PS et SP) et sociaux-chrétiens (PSC et CVP).

Ecolo et Agalev ont néanmoins participé à des coalitions au niveau communal, mais ces expériences restent peu nombreuses.

Durant la législature 1982-88, Agalev a connu trois expériences, dans des communes de faible importance: Schoten (jusqu'en décembre 1983), Ham et Meise. Ces expériences ont été problématiques. D'une toute autre ampleur est la participation d'Ecolo à la majorité de la ville de Liège, de 1982 à 1988. "L'expérience liégeoise" reste à ce jour la participation au pouvoir la plus importante des écologistes en Belgique (40). Au terme de longues négociations, Ecolo se lie au cartel RSPW (à dominante socialiste) et obtient trois échevinats sur onze. Le bilan de l'expérience est mitigé: s'il est vrai que les écologistes ont marqué de leur empreinte le programme politique de la coalition, des retards importants ont été enregistrés dans la mise en oeuvre de ce programme. Plusieurs réalisations concrètes sont néanmoins à mettre à l'actif des écologistes liégeois.

L'expérience liégeoise ne sera pas reconduite en 1988. A l'heure actuelle, Agalev participe au pouvoir dans quatre communes de petite taille (Rumst, Kontich) ou de taille moyenne (Eeklo, Rotselaar), tandis qu'Ecolo est présent dans cinq

majorités communales: Pont-à-Celles, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Court-Saint-Étienne et Bruxelles-Ville. A Bruxelles, Ecolo dispose d'un échevinat sur dix (41).

Étant donné la récente progression électorale du parti Ecolo, il est très probable que le nombre de communes dans lesquelles Ecolo sera susceptible de participer à une majorité sera nettement plus élevé en 1994 (date des prochaines élections communales).

En tout état de cause, le centre de gravité d'Ecolo et d'Agalev -et le lieu qui leur confère la plus grande visibilité- reste le Parlement national (Chambre et Sénat) ainsi que les Conseils régionaux et communautaires. L'on a en effet assisté à un processus de "parlementarisation" d'Ecolo et d'Agalev, dans la mesure où une large part de leurs ressources financières dépend de leur présence dans ces assemblées, où la capacité de rétribution (financière) -et donc d'embauche de personnel permanent- du groupe parlementaire excède de loin celle de "l'appareil" du parti, et où les écologistes reçoivent une exposition médiatique bien plus forte à travers leur présence parlementaire. Le "bras parlementaire" d'Ecolo et d'Agalev est assurément le plus puissant au sein de ces partis (42).

En termes d'organisation, Ecolo et Agalev ont constitué un groupe parlementaire commun dès 1981. Il se matérialise par des réunions formelles hebdomadaires, des initiatives et communiqués communs, une multitude de liens informels ainsi qu'une répartition des sièges dans les diverses commissions parlementaires. Un "bureau de coordination" Ecolo-Agalev a en outre été mis en place; il comporte un représentant du groupe parlementaire, du bureau exécutif et du conseil de chaque parti, et se réunit régulièrement. Un coordinateur Ecolo-Agalev est en outre affecté plein-temps au groupe parlementaire. Le groupe parlementaire commun compte aujourd'hui 17 députés et 11 sénateurs, ce qui en fait la quatrième "famille" Politique par la taille.

En ce qui concerne l'activité des parlementaires, il faut distinguer les modes d'action extra-institutionnels des initiatives coulées dans les normes de l'institution parlementaire (43).

Les élus écologistes ont eu recours à différents types d'activités symboliques, tels la transgression du code vestimentaire, le non-respect de formules officielles d'allocation ou la "mise en scène" de l'entrée au Parlement (44).

En outre, les élus écologistes ont souvent agi en-dehors des hémicycles: grève de la faim, intrusion illégale sur le site d'implantation d'euro-missiles, etc... Néanmoins, l'on observe que le nombre de ces activités symboliques a diminué à mesure de la structuration et de la professionnalisation d'Ecolo et d'Agalev.

Quant au travail au sein des assemblées, il est important à la fois par sa quantité, la diversité des outils utilisés et la diversité des domaines abordés. Les élus écologistes sont très actifs en termes de quantité; en 1990, par exemple, le groupe Ecolo-Agalev a déposé 94 propositions de loi, tandis qu'Ecolo et Agalev ont posé environ 1500 questions écrites, ainsi qu'un très grand nombre de questions orales (45). Cette volonté d'exploiter pleinement les possibilités des outils d'intervention institutionnels s'est aussi traduite par la mise à profit de toutes les "ficelles" de la procédure. En quelques années, certains élus Ecolo ou Agalev sont en effet devenus de redoutables procéduriers. Enfin, le contenu des initiatives a évolué dans le sens d'un élargissement au-delà de problématiques sectorielles telles "l'environnement", le désarmement ou le nucléaire. Les écologistes ont introduit un nombre sans cesse croissant de propositions et interpellations dans les domaines économique, social, institutionnel, budgétaire, fiscal, etc...

Cet élargissement du domaine d'action correspond à une tentative de production d'un "projet", d'une doctrine écologiste ne se limitant pas à l'environnement (46). C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les diverses assemblées thématiques des partis Ecolo et Agalev: social, économique, transports, santé, enseignement, ... De même, l'on note que tant Ecolo qu'Agalev ont mis sur pied un grand nombre de commissions sectorielles, très diverses par les sujets traités... mais aussi par la quantité et la qualité du travail fourni.

A cet égard, il est à noter qu'Ecolo et Agalev ont toujours compté dans leurs rangs des membres actifs (dont des parlementaires) dont le principal centre d'intérêt n'est pas lié à la problématique de l'environnement: enseignement, pauvreté, institutionnel, ... Par ailleurs, l'on a -en partie- attribué la récente percée électorale d'Ecolo à sa capacité à élargir son domaine d'intervention vers des thèmes tels l'enseignement et le "secteur non-marchand" (47).

Dans ces conditions, de quel "pouvoir" réel disposent aujourd'hui Ecolo et Agalev dans le système politico-institutionnel belge? Leur pouvoir direct est sans doute limité, dans la mesure où ils ne participent pas aux exécutifs national, régionaux et communautaires. Néanmoins, les écologistes ont été à même, à plusieurs reprises, de placer de nouveaux enjeux à l'agenda politique. Ceci a souvent contraint les trois grandes familles politiques à se positionner par rapport à ces enjeux. Dans un premier temps, les partis traditionnels ont -pour l'essentiel- tenté de donner une plus large place à la problématique de "l'environnement" dans leurs programmes et discours, voire dans des dispositions légales et/ou politiques concrètes. Depuis peu, cependant, suite à la percée d'Ecolo en Wallonie et de partis "anti-système" en Flandre, les grandes formations ont tenté de se donner une image plus proche des citoyens et ont affecté de vouloir modifier certaines de leurs pratiques (clientélisme, mode de financement, politisation...) (48). Dans le Sud du

pays, Ecolo constitue sans nul doute la principale "cible" des grands partis dans l'optique des prochaines élections; en Flandre, par contre, le principal "danger" semble provenir davantage du Vlaams Blok (parti d'extrême-droite) que d'Agalev. En définitive, dans un contexte de compétition électorale, les écologistes ont certainement réussi à interpeller les trois grandes familles politiques.

Plus récemment, Ecolo et Agalev ont néanmoins acquis un pouvoir nettement plus direct et plus important à travers leur participation au "dialogue de communauté à communauté" en été 1992. Il s'agit, en substance, d'achever le processus de fédéralisation du pays. Une modification de la Constitution nécessitant une majorité des deux tiers à la Chambre et au Sénat, les écologistes sont devenus "incontournables", dans la mesure où l'opposition libérale (PRL, PVV) a rapidement quitté la table du "dialogue". En automne 1992, suite à de longues négociations, Ecolo et Agalev acceptent de signer "l'accord de la Saint-Michel" en échange de diverses garanties et -surtout- de la mise en oeuvre d'"écotaxes" sur divers produits polluants et sur certains types d'emballages. Le dossier des écotaxes a occupé l'avant de la scène politique et médiatique jusqu'en janvier 1993, date où un accord a été conclu entre les sept partenaires (SP, PS, PSC, CVP, VU, Ecolo et Agalev).

En se joignant aux accords de la Saint-Michel et en proposant les "écotaxes", Ecolo et Agalev permettent non seulement au processus de fédéralisation du pays de se poursuivre, mais aussi au gouvernement de ne pas chuter. Ils occupent donc actuellement une position très particulière, à la fois privilégiée et périlleuse: à mi-chemin entre l'opposition et l'exercice du pouvoir.

Depuis leur entrée au Parlement, dès 1981, il apparaît en définitive qu'Ecolo et Agalev ont acquis un statut de "force politique" non négligeable, avec laquelle les trois grandes forces politiques du pays (sociaux-chrétiens, socialistes et libéraux) doivent souvent composer. Cependant, les écologistes n'ont pas encore réussi le "test du pouvoir" au-delà de quelques expériences au niveau local.

## **ÉLÉMENTS DE CONCLUSION**

L'analyse a été menée selon quatre axes successifs, qui permettent ensemble de mieux identifier ces nouveaux-venus sur la scène politique belge: les partis Ecolo et Agalev.

Au sujet de l'émergence des partis écologistes, l'on a vu que les années 70 ont été celles de "l'entrée en politique" progressive des écologistes, tant au Nord qu'au Sud du pays. Au terme de ce processus, l'on a assisté à la fondation du parti francophone Ecolo (1980) et de son homologue néerlandophone Agalev (1982).

L'analyse des résultats électoraux de ces deux partis a mis en lumière la relative stabilité de leur trajectoire électorale, ainsi que l'existence de certaines caractéristiques communes.

En termes de développement structurel, nous avons mis en évidence les éléments d'originalité, mais aussi les problèmes spécifiques rencontrés par ces deux partis. Quoi qu'il en soit, les partis Ecolo et Agalev ont connu un réel développement depuis le début des années 80. Ce développement n'a néanmoins pas été à la hauteur des résultats électoraux.

Enfin, nous avons examiné la position de ces deux partis dans le système politico-institutionnel belge. Nous avons mis en évidence la relative réussite en terme de sièges obtenus. Cependant, cette présence permanente ne s'est pas traduite -jusqu'à présent- par une participation au pouvoir, à l'exception de quelques expériences au niveau local. Il n'en reste pas moins que les écologistes ont progressivement affirmé leur présence au sein des assemblées. Plus récemment, Ecolo et Agalev ont bénéficié d'une position "stratégique" qui a -plus que jamais- rapproché les écologistes de l'exercice du pouvoir.

Il est difficile de préjuger de l'avenir des partis écologistes belges. D'une part, l'on observe que ces partis présentent plusieurs éléments de fragilité: des problèmes structurels chroniques, un débat interne latent au sujet de la participation (ou non) au pouvoir, la quasi-inexistence de liens stables avec des mouvements sociaux, la faiblesse des relais vers les citoyens, leur dépendance en termes de ressources financières, etc... Mais, d'autre part, ces partis ne manquent pas d'atouts: une plasticité liée à leur originalité structurelle, une capacité d'intervention croissante -dans un grand nombre de domaines-, une capacité d'élaborer des contre-stratégies face aux autres acteurs politiques, mais aussi la rigidité et l'inertie des grands partis dits "traditionnels" (49).

D'une certaine manière, l'on peut soutenir que les partis Ecolo et Agalev sont parvenus, dans leur première décennie d'existence, à maximiser leurs atouts et à ne pas trop souffrir de leurs éléments de fragilité. A cet égard, il apparaît que la Belgique est certainement un des pays dans lesquels les partis écologistes ont le mieux "réussi", tant en termes de précocité, de résultats électoraux, de développement structurel que de -relative- stabilité.

Le principal enjeu, qui conditionnera probablement le futur proche de ces deux partis, est celui de leur participation au pouvoir au niveau national, régional ou communautaire. Une telle participation est probablement inévitable à court-moyen terme, mais il est certain que les partis écologistes ne sortiront pas indemnes du "test du pouvoir". Jusqu'à présent, un des éléments explicatifs de l'image positive dont jouissent les partis écologistes a été leur "virginité" politique. Le défi (la quadrature



du cercle?) des partis Ecolo et Agalev consistera à participer au pouvoir... tout en conservant cette "altérité" qui les rend attractifs. Les années 90 permettront sans doute de se prononcer -en Belgique comme dans d'autres pays européens- sur la viabilité d'un projet écologiste qui s'incarne dans des partis politiques spécifiques.

Tableau1

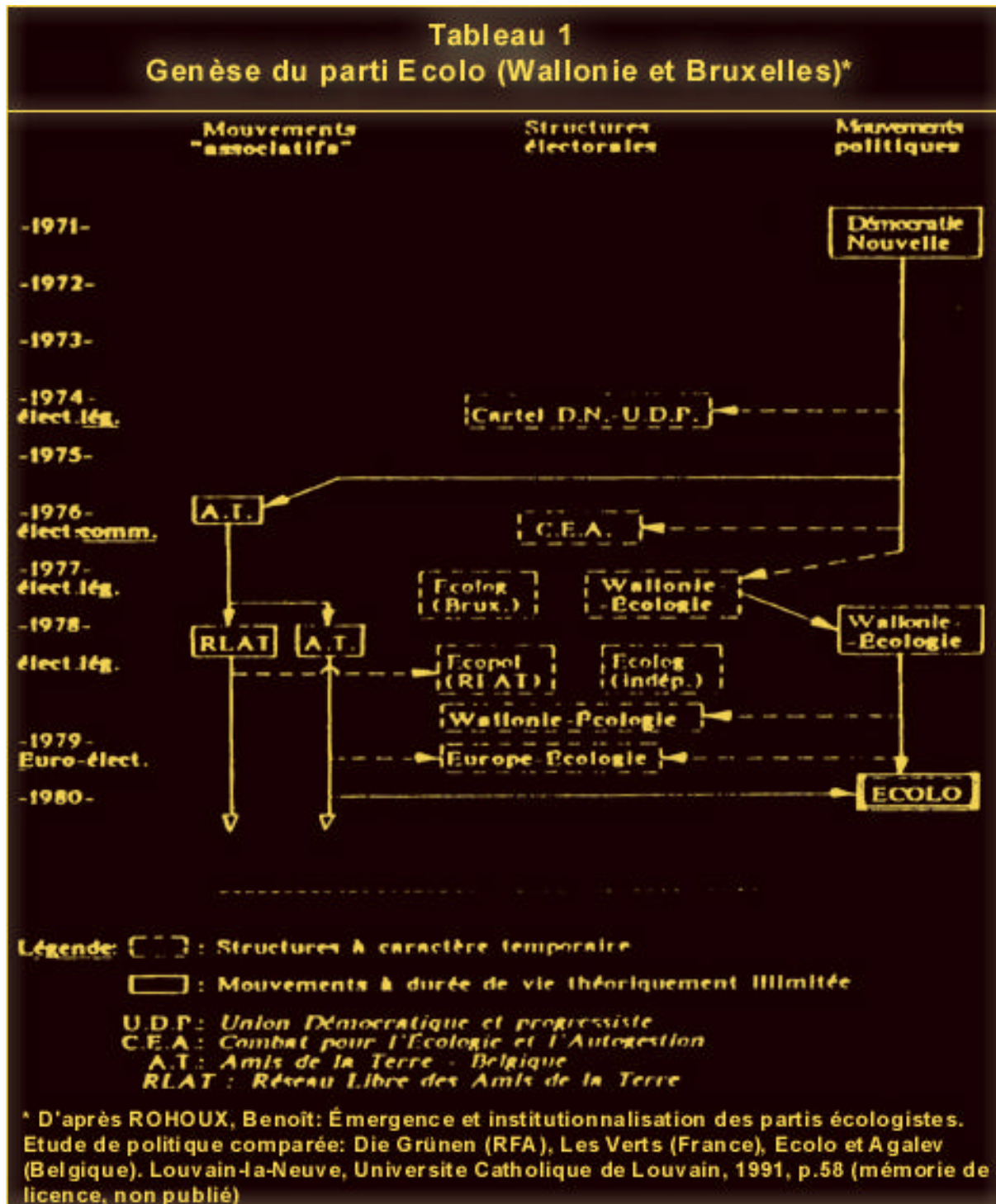


Tableau2

**Tableau 2**  
**Genèse du parti Agalev (Flandre et Bruxelles)\***

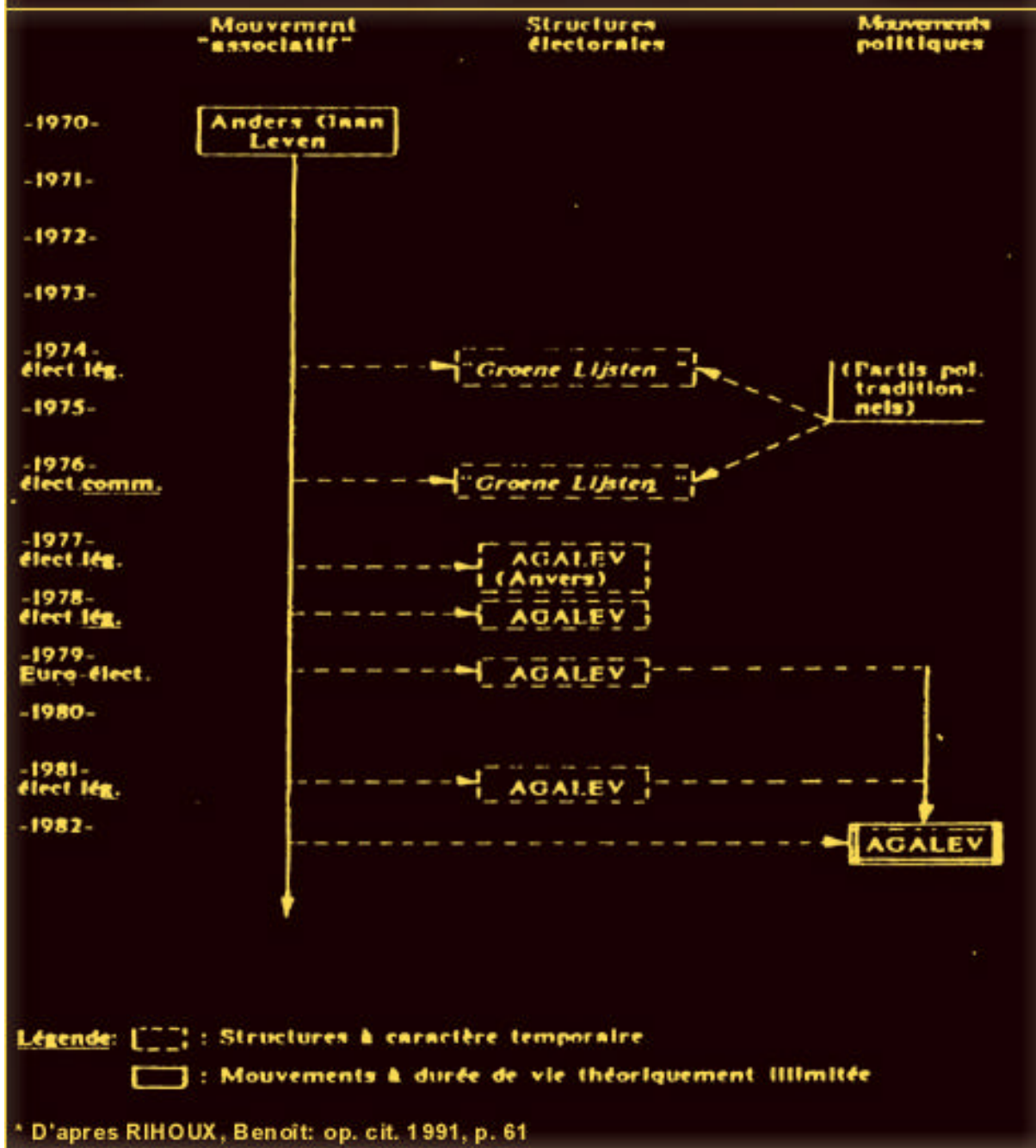


Tableau3

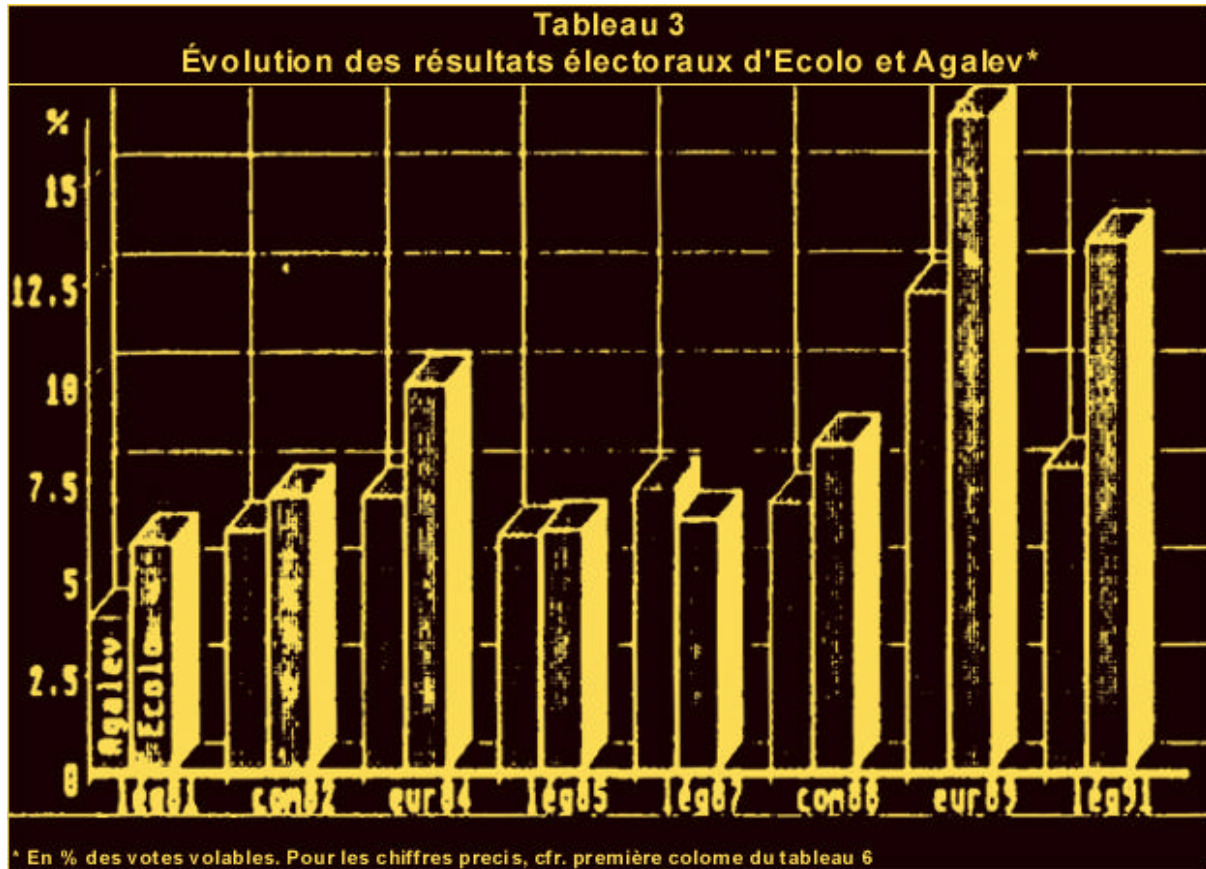


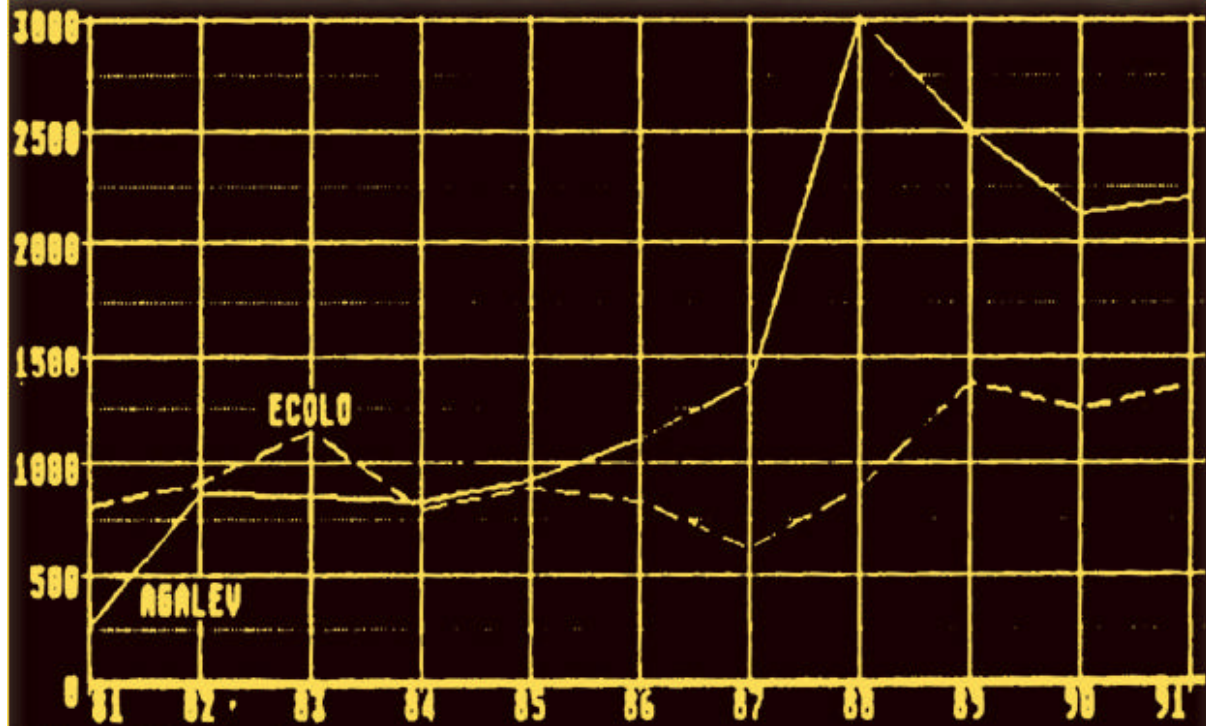
Tableau4

<b>Tableau 4</b>		
<b>Principaux organes des partis Ecolo et Agalev</b>		
<b>Type d'organe</b>	<b>ECOLO</b>	<b>AGALEV</b>
<b>Niveau national:</b>	<b>PARTI FEDERAL</b>	<b>LANDELIJK GELEDING</b>
<b>Assemblée générale</b>	<b>Assemblée générale</b>	<b>Landelijk kongres</b>
<b>Bureau executif</b>	<b>Secretariat fédéral</b>	<b>Landelijk uitvoerend Komitee</b>
<b>Conseil</b>	<b>Conseil de fédération</b>	<b>Landelijk stuugroep</b>
<b>Comité d'arbitrage</b>	<b>Comité d'arbitrage</b>	<b>Arbitrageraad</b>
<b>Niveau regional:</b>	<b>REGIONALE</b>	<b>ARRONDISE MENTELE GROEP</b>
<b>Assemblée</b>	<b>Assemblée regionale</b>	<b>Arrondismentele ledenvergadering</b>
<b>Bureau exécutif</b>	<b>Bureau regional</b>	<b>Arrondismentele kommissie</b>
<b>Conseil</b>	<b>Conseil regional</b>	
<b>Niveau local:</b>	<b>LOCALE</b>	<b>PLAATSELIJKE GROEP</b>



Tableau 5

**Tableau 5**  
**Évolution du nombre de membres en ordre de cotisation, Ecolo et Agalev\***



Chiffres au 31 décembre de chaque année

\* D'après les fichiers des partis Ecolo et Agalev; cfr. WALGRAVE, S & RIHOUX, B; op. cit. 1993

Tableau 6

Tableau 6  
évolution du nombre d'élus Ecolo et Agalev dans les différentes assemblées\*

**ECOLO**

	<u>Rés.(%)</u>	<u>Chambre</u>	<u>Sénat</u>	<u>Prov.</u>	<u>Europe</u>	<u>Comm.</u>
Lég81	5.9	2	4	9	-	-
Com82	7.1	-	-	-	-	75
Eur84	9.9	-	-	-	1	-
Lég85	6.2	5	3	10	-	-
Lég87	6.5	3	3	12	-	-
Com88	8.4	-	-	-	-	117
Eur89	16.6	-	-	-	2	-
Lég91	13.5	10	6	41	-	-

**AGALEV**

	<u>Rés.(%)</u>	<u>Chambre</u>	<u>Sénat</u>	<u>Prov.</u>	<u>Europe</u>	<u>Comm.</u>
Lég81	4.0	2	1	7	-	-
Com82	6.2	-	-	-	-	43
Eur84	7.1	-	-	-	1	-
Lég85	6.1	4	3	12	-	-
Lég87	7.3	6	5	23	-	-
Com88	6.9	-	-	-	-	108
Eur89	12.2	-	-	-	1	-
Lég91	7.8	7	5	24	-	-

\* Résultats exprimés en % des votes valables

Pour les conseillers communaux: uniquement sur les listes Ecolo et Agalev homogènes

Carte1

**Carte 1  
Implantation des groupes locaux d'Agalev en 1990\***

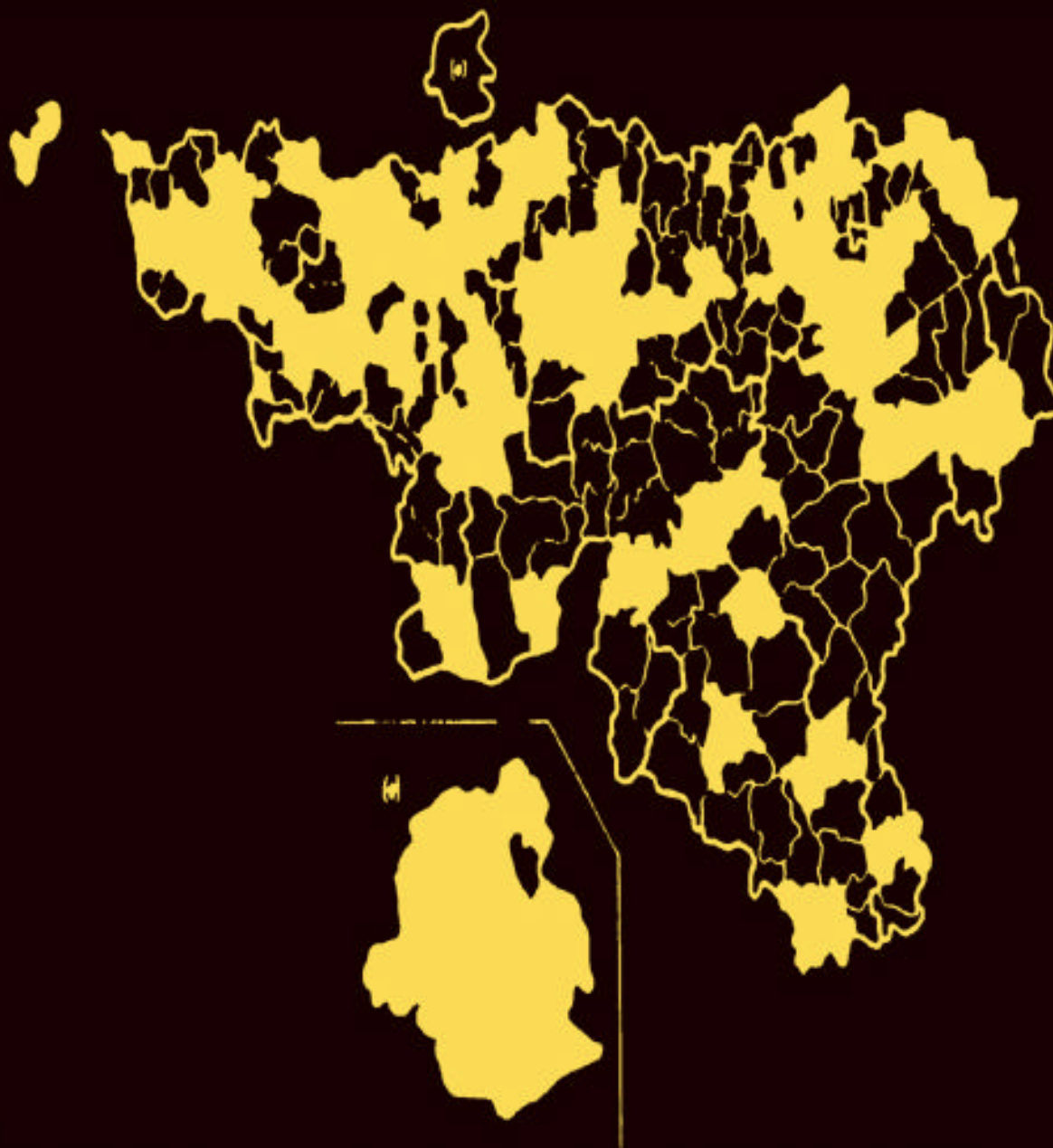


\* D'après la liste des groupes locaux fournie par le secretariat Agalev, septembre 1990



Carte2

**Carte 2  
Implantation des groupes locaux d'Ecolo en 1990**



\* D'après la liste des groupes locaux fournie par le secretariat Ecolo, janvier 1990

## NOTES

- (1) Avec une prédominance francophone, à Bruxelles. Il existe certes quelques partis nationaux, mais ils sont négligeables en termes de résultats électoraux.
- (2) CVP: Christelijke Volkspartij; PSC: Parti Social-Chrétien; SP: Socialistische Partij; PS: Parti Socialiste; PVV: Partij voor Vrijheid en Vooruitgang; PRL: Parti Réformateur Libéral. En 1992, le PVV a été dissous et est à la base d'un nouveau parti: le VLD (Vlaamse Liberalen en Democraten),
- (3) VU: Volksunie; FDF: Front Démocratique des Francophones; RW: Rassemblement Wallon (le RW a disparu dès le début des années 80).
- (4) M sujet du "verzuiling" ("pillarisation"): cfr. LIJPHART, Arend (ed.): Conflict and coexistence in Belgium. The dynamics of a culturally divided society. Berkeley, Institute of International Studies, 1981.
- (5) Pour un recueil détaillée des événements, cfr. MAHOUX, Philippe, MODEN, Jacques: "Le Mouvement Ecolo". Courrier Hebdomadaire du C.R.I.S.P. n° 1045-1046. Bruxelles, 1984, p. 10-19.
- (6) La dénomination exacte est "Mouvement Ecolo". il s'agit pourtant bien d'un parti politique, si l'on reprend les critères classiques de LA PALOMBARA.
- (7) Pour d'autres analyses: cfr. BUYLE, Daniel: "Van pechstrook naar paradigma: de Groenen in Vlaanderen", De Nieuwe Maand vol. 28, n° 1, p. 16-27; WALGRAVE, Stefaan: "De Kronstadt-opstand van Agalev", De Nieuwe Maand vol. 32, n° 4, p. 19-23.
- (8) Sept pour Agalev, si l'on exclut le scrutin de 1981, antérieur à la fondation du parti.
- (9) La Communauté Germanophone compte environ 60.000 habitants; elle correspond au territoire de deux cantons (Eupen et Saint-Vith) situés à l'Est de la province de Liège. Elle est incluse dans le territoire de la Région Wallonne.
- (10) Une étude récente semble corroborer cette hypothèse: cfr. SWYNGEDOUW, DE WINTER & SCHULPEN: De verkiezingen voor het europees parlement. 1990, p. 14.
- (11) Le Sénat a une moindre visibilité que la Chambre; quant au niveau provincial, il est très peu valorisé en Belgique (la Province a perdu la majeure partie de ses compétences).
- (12) La Wallonie et Bruxelles comptent 281 communes; la Flandre compte 318 communes.
- (13) L'implantation locale sera évoquée dans la section suivante.
- (14) Pour plus de détails au sujet de ce conflit: efr. RIHOUX, B.: op. Cit. 1991, p. 110-112.
- (15) On a parlé, a ce sujet, de "balkanisation" du paysage politique flamand.
- (16) Pour plus de détails sur les transferts de voix: cfr. SWYNGEDOUW, Marc et. al.: Van waar komen ze. wie zijn ze? Stemgedrag en verschuivingen op 24 novembre 1991. K.U.L., Leuven, I.S.P.O., 1992.; SWYNGEDOUW, M. & AISH, A-M.: Les élections législatives du 24 novembre 1991. Analyse de la stabilité et du changement dans l'électorat wallon. U.C.L., Louvain-La-Neuve, P.I.O.P., 1992.
- (17) RIHOUX, Benoît: "Résultats électoraux d'Ecolo, 1981-1991". Courrier Hebdomadaire du C.R.I.S.P. n° 1371-1372, p. 55.
- (18) SWYNGEDOUW, M.: op. cit. 1992; SWYNGEDOUW, M. & AISH, AM.: op. cit. 1992.
- (19) Il n'est pas rare qu'Ecolo dépasse les 20 % des votes valables dans certains de ces cantons.
- (20) Pour une analyse détaillée de la géographie électorale d'Ecolo: cfr. RIHOUX, B.: op. cit. 1992. Pour une analyse détaillée des résultats d'Ecolo et Agalev aux élections communales, cfr.

WALGRAVE, Stefaan: Agalev en de gemeenteraadsverkiezingen van 1982 en 1988; et RIHOUX, Benoît: Le parti Ecolo aux élections communales de 1982 et 1988. Stratégies, résultats et perspectives; Colloque "Les élections communales et leur impact sur la politique belge", Crédit Communal de Belgique, Spa, 1992 (à paraître, 1994).

- (21) Stabilité qui est rarement observée pour d'autres partis écologistes, dans d'autres pays.
- (22) Agalev a récemment ajouté un niveau intermédiaire entre l'arrondissement et la région: des "animateurs provinciaux" (permanents) jouent un rôle de courroie de transmission entre les "arrondissementele groepen" et le niveau national, ainsi qu'entre les différents "arrondissementele groepen" d'une même province.
- (23) Ces caractéristiques sont largement partagées par d'autres partis écologistes; cfr. RIHOUX, B.: op. cit. 1991, p. 87 et p. 104-106.
- (24) L'assemblée générale peut néanmoins décider, dans certains cas, d'accorder un troisième mandat successif.
- (25) Tout comme dans beaucoup d'autres partis écologistes, à des degrés divers.
- (26) Pour une analyse des problèmes et contradictions structurels des partis écologistes: cfr. KITSCHOLT, Herbert: The logics of party formation. Ecological politics in Belgium and West Germany. Cornell University Press, 1989; KITSCHOLT, H., HELLEMANS, Staf: Beyond the european Left. Ideology and political action in the Belgian ecology parties. Duke University Press, 1990.
- (27) D'où un malaise chronique, qui se traduit par des débats récurrents relatifs au mode d'organisation.
- (28) RIHOUX, B.: op. cit. 1991, p. 97.
- (29) La plupart des partis écologistes font l'expérience de ce problème.
- (30) Ecolo-Infos, octobre 1986, p. 10. 31 D'après le fichier informatisé d'Ecolo, décembre 1991.
- (32) Cela est lié, entre autres choses, à un "biais anti-partisan" que l'on retrouve assez régulièrement chez les écologistes. Cfr. KITSCHOLT, H.: op. cit. 1989.
- (33) A cet égard, l'on observe que le nombre moyen de membres par groupe local tend à augmenter à l'approche des élections communales (pour Agalev: WALGRAVE, S.: op. cit. 1994). Néanmoins, tant chez Ecolo que chez Agalev, les listes communales laissent souvent place à des sympathisants non cotisants (c'est-à-dire qui ne sont pas formellement membres du parti).
- (34) A cet égard, l'on note la baisse sensible du nombre de membres cotisants d'Ecolo de 1986 à 1987, en rapport avec les conflits internes.
- (35) Source: données des secrétariats Ecolo et Agalev. La moindre progression d'Ecolo est indubitablement liée -en partie au moins- aux conflits des années 1985 et 1986; suite à ces conflits, un nombre non négligeable de groupes locaux ont perdu de nombreux membres, voire ont été dissous.
- (36) Il convient d'ajouter les 8 élus Ecolo et l'élu Agalev du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale (depuis 1989), ainsi que les 4 élus Ecolo du Rat der Deutschsprachigen Gemeinschaft (Conseil de la Communauté Germanophone; depuis 1990).
- (37) Et donc au Conseil de la Région Wallonne et au Conseil de la Communauté Française, ces assemblées étant composées des élus nationaux wallons ou francophones (du moins jusqu'aux prochaines élections législatives -prévues pour 1995-, en vertu de la réforme de l'État qui sera probablement votée en 1993).

- (38) Pour plus de détails au sujet des élections communales: cfr. RIHOUX, B.: op. cit. 1994; WALGRAVE, S.: op. cit. 1994.
- (39) Dans le système belge, tout exécutif supra-local résulte d'une coalition composée d'au moins deux partis (quatre partis, au niveau national, et souvent davantage).
- (40) C'était une première européenne, à l'époque. Pour un compte-rendu détaillé, cfr.: BEAUFAYS, J. et. al.: "Les élections communales à Liège: cartels, polarisation et les écologistes au pouvoir", RES PUBLICA, Année Politique/Politiek Jaarboek 1982, vol. XXV, n° 2-3/1983, p. 391-415.
- (41) Pour plus de détails: cfr. RIHOUX, B.: op. cit. 1994.
- (42) Ce qui peut occasionner des problèmes structurels, dans la mesure où le bureau exécutif ("secrétariat fédéral" et "uitvoerend komitee") de ces partis est structurellement faible. Cfr. l'analyse qu'en fait KITSCHT, H.: op. cit. 1989.
- (43) RIHOUX, B.: op. cit. 1991, p. 165-172.
- (44) En 1981, les élus Ecolo et Agalev entrent au parlement à bicyclette, afin de protester contre l'emprise croissante de l'automobile; en 1985, ils récidivent... en Rolls-Royce, voulant attirer l'attention sur les tarifs des transports en commun.
- (45) RIHOUX, B.: op. cit. 1991, p. 168.
- (46) La question du statut (central ou non) de la problématique de "l'environnement" dans la pensée écologiste prête à débat, y compris au sein des partis Ecolo et Agalev. Pour des éclaircissements, cfr. VAN PARUS, Philippe; DE ROOSE, Frank (eds): La pensée écologiste. Essai d'inventaire à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent. Bruxelles, Ed. De Boeck Université, 1991.
- (47) L'enseignement francophone ayant connu une période de crise aiguë, grèves d'enseignants à la clef, durant les années 1990-1991.
- (48) Néanmoins, les grands partis ne semblent pas réellement prêts à revoir substantiellement leur mode de fonctionnement et/ou leur structure organisationnelle.
- (49) Pour des éléments d'analyse, cfr.: au sujet d'Agalev: HELLEMANS, S.: De politieke potentie van een kleine schare militanten, in: JANSSENS, F., WILLEMS, R. (éds): Tussen droom en daad. 10 jaar Agalev in het parlement. Bruxelles, Vzw Ploeg, p. 143-155; au sujet d'Ecolo: RIHOUX, B.: op. cit. 1992, p. 57-59.

## **BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE**

- AISH, Anne-Marie, SWYNGEDOUW, Marc: "Les élections législatives du 24 novembre 1991. Analyse de la stabilité dans l'électorat wallon". Cahier du P.I.O.P. Louvain-La-Neuve, U.C.L., 1992.
- BEAUFAYS, Jean, HERMANS, Michel, VERJANS, Pierre: "Les élections communales à Liège: cartels, polarisation et les écologistes au pouvoir" Res Publica vol. 25, n° 2-3/1983, p. 391-415.
- DESCHOUWER, Kris: The "ecologists" and "Agalev", in MÜLLER-ROMMEL, Ferdinand (ed): New politics in Western Europe. The rise and success of green parties and alternative lists. Boulder, San Fransisco & London, Westview Press, 1989, p. 39-53.
- DESCHOUWER, Kris, STOUTHUYSEN, Patrick: "L'électorat d'Agalev", Courrier Hebdomadaire du C.R.I.S.P. n° 1061. 1984, p. 1-31.
- FROGNIER, André-Paul: "Le vote écologiste et d'extrême-droite en Wallonie", Cahier du P.I.O.P. Louvain-La-Neuve, U.C.L., 1992.

- JANSSENS, Frederik, WILLEMS, Raf, (eds): Tussen droom en daad. 10 jaar Agalev in het parlement. Bruxelles, Vzw Ploeg, 1991.
- HELLEMANS, Staf. De politieke potentie van en kleine schare militanten, in JANSSENS, F. & WILLEMS, R. op. cit. 1991, p. 143-155.
- KITSCHOLT, Herbert: "Organization and strategy of Belgian and West German ecology parties. A new dynamic of party politics in Western Europe?", Comparative Politics. 1988, p. 127-154,
- KITSCHOLT, Herbert: The logics of party formation. Ecological politics in Belgium and West Germany. Ithaca & London, Cornell University Press, 1989.
- KITSCHOLT, Herbert, HELLEMANS, Staf: Beyond the European Left: ideology and political action in the Belgian ecology parties. Durham, Duke University Press, 1990.
- MAHOUX, Philippe, MODEN, Jacques: "Le mouvement Ecolo", Courrier Hebdomadaire du C.R.I.S.P. n° 1045-1046. 1984, p. 1-68.
- RIHOUX, Benoît: Emergence et institutionnalisation des partis écologistes. Etude de politique comparée: Die Grünen (RFA). Les Verts (France). Ecolo et Agalev (Belgique). Louvain-La-Neuve, Université Catholique de Louvain, 1991 (non publié).
- RIHOUX, Benoît: "Résultats électoraux d'Ecolo, 1981-1991", Courrier Hebdomadaire du C.R.I.S.P. n° 1371-1372. 1992, p. 1-62.
- RIHOUX, Benoît: Le parti Ecolo aux élections communales de 1982 et 1988. Stratégies, résultats et perspectives, colloque "Les élections communales et leur impact sur la politique belge". Crédit Communal de Belgique, Spa, 2-4 septembre 1992 (à paraître, Actes du colloque, C. C.B., 1994).
- STOUTHUYSEN, Patrick: "De politiek identiteit van de vlaamse groene partij Agalev", Res Publica vol. XXV, n° 2-3/1983, p. 349-375.
- VAN PARIJS, Philippe: "L'avenir des écologistes: deux interprétations", La Revue Nouvelle n° 1/1986, p. 37-47.
- WALGRAVE, Stefaan: "De Kronstadt-opstand van Agalev", De Nieuwe Maand vol. 32, n° 4/1989, p. 19-23.
- WALGRAVE, Stefaan: Agalev en de gemeenteraadsverkiezingen van 1982 en 1988, colloque "Les élections communales et leur impact sur la politique belge". Crédit Communal de Belgique, Spa, 2-4 septembre 1992 (à paraître, Actes du colloque, C.C.B., 1994).
- WALGRAVE, Stefaan: Van Anders Gaan Leven tot Agalev, in JANSSENS, F. & WILLEMS, R. op. cit. 1991, p. 131-142.